

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 664

Artikel: Participer ou ne pas participer...
Autor: A.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Participer ou ne pas participer...

Moins d'un mois après la mascarade de Lugano au cours de laquelle le Parti socialiste suisse (PSS) a bouffé de la gelée à l'autogestion à grandes bouchées, le terre à terre quotidien a repris ses droits sous la forme de deux candidats sur mesure au Conseil fédéral: un conservateur qui ne semble pas (encore) éclairé et un fanatique de la gâchette... coûteuse. Le groupe socialiste des Chambres a laissé la liberté de vote à ses membres et il semble que la plupart desdits membres n'aient pas voté pour MM. Egli et Friedrich. C'était la moindre des choses, mais ce n'est quand même pas grand-chose pour les militants du parti. Cela paraît déjà une énormité aux autres membres de la Sainte Alliance de 1959. Ceux qui ont accepté il y a vingt-trois ans que Tschudi s'installe au gouvernement à la place du vieux lion de Schaffhouse (à qui, rappelons-le, la droite reprochait d'avoir siégé dans le Comité d'Olten en 1918) choisi par les siens, ne peuvent aujourd'hui que continuer à avaler les couleuvres de ce marché de dupes.

Ce doit être l'occasion de répéter certaines notions élémentaires, venant d'un fervent de la participation aux exécutifs dans la clarté:

- tout parti politique a vocation de gouverner, donc cherche les moyens d'entrer dans le(s) gouvernement(s);
- la participation à un exécutif a pour but de faire passer dans la réalité concrète du pays certains objectifs considérés dans l'intérêt des travailleurs de ce pays que nous avons — l'immense — prétention de représenter;
- toute participation doit réunir, pour être fructueuse, certaines conditions qui permettent l'accès dans la dignité;
- la conjonction de trois données font

qu'aujourd'hui les conditions ne sont pas réunies; ces données conjuguées sont:

- a) le mode d'élection par les Chambres et leur majorité;
- b) le fait que numériquement le PSS ne pèse guère plus que le Parti radical démocratique, un très petit peu plus que le Parti démocrate-chrétien suisse et dérisoirement moins que l'addition PRD + PDC + UDC;
- c) le fait enfin que les lignes politiques suivies par le PRD et le PDC suisses sont d'un conservatisme dont nous n'avons que peu d'idée, à Genève par exemple.

Aucune de ces trois données n'est par elle-même suffisante pour écarter la participation au Conseil fédéral. Mais le cumul des trois rend l'entreprise rédhibitoire.

LE CONSTAT

De la démission de Max Weber en décembre 1959, le parti socialiste a été pour ainsi dire en «orphelinat». Dans un pays où de longue tradition la respectabilité et l'influence viennent de la présence aux exécutifs, être hors du bercail a dû paraître un cauchemar. En soi, la tradition n'est pas mauvaise et le système suisse intrinsèquement pas plus mauvais qu'un autre, à certains égards, même meilleur. Le tout est de savoir peser chaque fois les avantages et les inconvénients avec pragmatisme.

Le PSS gère d'innombrables communes, cantons, entreprises publiques. C'est un honneur, un exemple et une carte de visite. Cela est possible, car l'onction du suffrage universel affronté donne aux élus stature, latitude et même égalité grâce au talent et à la pugnacité des hommes et des femmes alliés au mandat populaire.

Il ne s'agit pas d'être doctrinaire, mais éminemment pragmatique que d'admettre que pour l'heure cela n'est pas possible à l'échelon du gouvernement fédéral. Il faut le faire avec modestie et

sans fanfaronnade; surtout pas comme une certaine frange du parti qui y voit le remède universel à tout. Il faut le constater avec regret, en tirer les conséquences et dire que nous reverrons la question quand il y aura 75 conseillers nationaux et 12 conseillers aux Etats socialistes au moins, que l'Union syndicale suisse fera un bond dans son recrutement, que les divines surprises du genre de celle du 28 novembre 1982 se seront répétées... quand personne ne songera plus à clarifier les rapports entre la Confédération et les cantons au détriment des personnes âgées et des handicapés! Sur l'air de «It's a long way to Tipperary...».

A. R.

Réd. On peut comprendre l'amertume de notre correspondant. Ce n'est pas à l'occasion des élections au Conseil fédéral que les militants socialistes peuvent s'enthousiasmer! Reste à savoir si c'est là le but de l'exercice.

Les partis bourgeois ont réussi à imposer cette fois leurs candidats; les socialistes ont davantage de peine à en faire de même avec les leurs. Est-ce à dire que Tschudi et Ritschard ont été, sont de «mauvais» conseillers fédéraux (voir aussi première page)?

Le système politique suisse — représentation proportionnelle, gouvernement collégial — aucun parti politique ne représente plus du quart de l'électorat — impose un consensus gouvernemental. Un consensus qui parfois peut tirer à droite. Conséquence du rapport de forces, à jauger sur le terrain, et non pas sur les déclarations d'intention. Un retrait socialiste permettrait-il d'améliorer ce rapport de forces? Nous en doutons fort (ne pas confondre avec la question: serait-il intéressant pour l'image de marque socialiste?).

Quant à l'élection par le peuple du gouvernement, on ne voit pas comment elle pourrait renforcer la gauche. Sans parler du casse-tête qu'elle constituerait pour un Etat fédéral. Quid de la représentation des différentes régions linguistiques, par exemple?